

Pluridisciplinarité et professionnalisation du « préventeur »

14 mars 2008

Dominique Pécaud
Sociologue

Ecole Polytechnique de l'Université de Nantes

Responsable du pôle Risques et Vulnérabilité de l'Institut de l'Homme et
de la Technologie, Nantes

Chercheur associé au SEED (Socio – Economie- Environnement –
Développement), Département des Sciences et Gestion de
l'Environnement de l'Université de Liège, Belgique

Plan

1. Une définition de la pluridisciplinarité
2. Le processus de professionnalisation
3. Une problématique: la pluridisciplinarité contribue-t-elle à la professionnalisation du « préventeur »?
4. Regard sur le travail
5. Y a-t-il une crise de la prévention des risques?

1. Une définition de la pluridisciplinarité

- La **pluridisciplinarité** comme *juxtaposition de disciplines qui conservent leur spécificité et leur autonomie mais où se manifeste une volonté de convergence.*
- L'**interdisciplinarité** comme méthode qui « *cherche à construire une représentation commune en confrontant les représentations de chaque discipline* » (Brun, 2003), affichant la volonté d'une « *très forte intégration au sein d'une démarche commune* ».
- La **transdisciplinarité** comme dynamique intégrative des disciplines dans l'action permettant de prendre en compte le rôle de la subjectivité et de la transition intersubjective indispensables à tout processus de connaissance. **Serait ainsi remise en cause la séparation héritée de la perspective positiviste entre objet et sujet d'une part, intériorité et extériorité, d'autre part** (Valade, 1999).

2. Le processus de professionnalisation

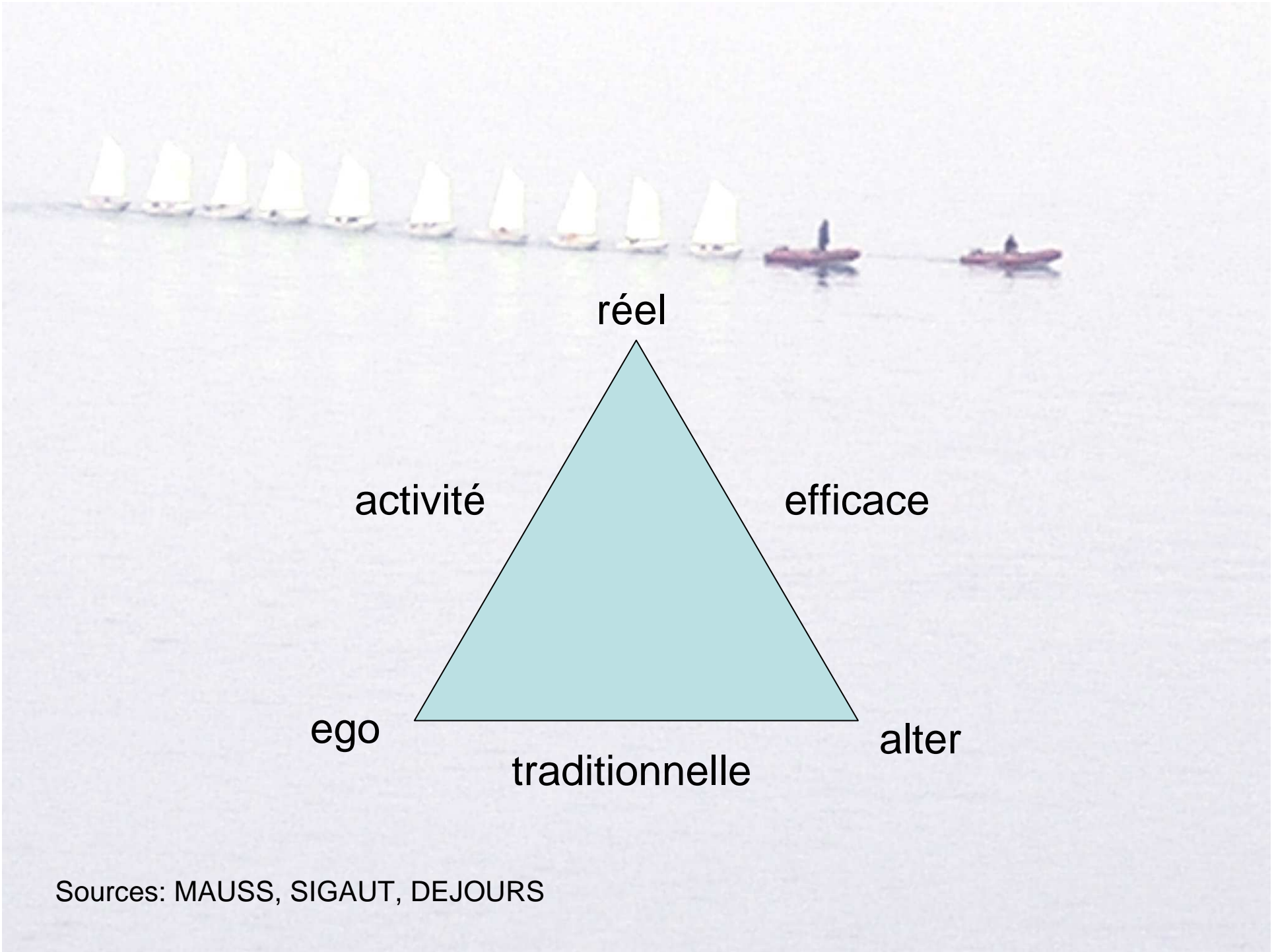
- Division du travail social et reconnaissance de la spécificité du travail de prévention
- Constitution et référence à un corpus de connaissances spécifiques ou appropriées et jointes
- Reconnaissance d'un statut professionnel, organisation d'une formation (référentiel, école...), délivrance d'un diplôme, régulation...
- Constitution d'un champ (régulation des relations de pouvoir)

3. Une problématique: la pluridisciplinarité contribue-t-elle à la professionnalisation du « préventeur »?

- La particularité professionnelle du « préventeur » consiste-t-elle à s'appuyer sur un corpus de connaissances et de pratiques apparentées à la pluridisciplinarité?
- Préventeur de quoi?
 - Le statut des risques
 - La santé comme objet et/ou comme norme (Sanity et Health)

4. La question particulière du travail

- Les modèles en œuvre
 - le travail comme activité (vision mécanique, énergétique)
 - le travail comme situation sociale
 - Quid du « facteur humain » (concept fourre-tout, signe d'une orientation mécaniste de la définition de l'homme)
- La technique comme fait social total (Mauss) : une activité traditionnelle efficace



Sources: MAUSS, SIGAUT, DEJOURS

5. Y a-t-il une crise de la prévention des risques professionnels?

- Modèles *positif* et *compréhensif*
- Capacité de ces modèles à rendre compte du réel
 - Modèle positif: approche scientifique, solidarité organique (division du travail)
 - Modèle compréhensif: approche idéologique, solidarité mécanique (influence des représentations sur l'action collective)



Tableau 1 : Les différents plans du paradigme positif

Premier plan	Ê Connaissance pratique ĆdŌvñements considřrs comme dangereux
Deuxi,me plan	Explication scientifique de ces řvñements
Troisi,me plan	Invention de techniques de prřvention de type mřc anique

Paradigme compréhensif

- S'appuie avant tout sur le rôle attribué aux *représentations* individuelles et collectives que les humains et les groupements humains se font du *réel* pour conduire et justifier leurs activités
- L'évolution des représentations entraînerait l'évolution des pratiques

Deux modèles déterministes

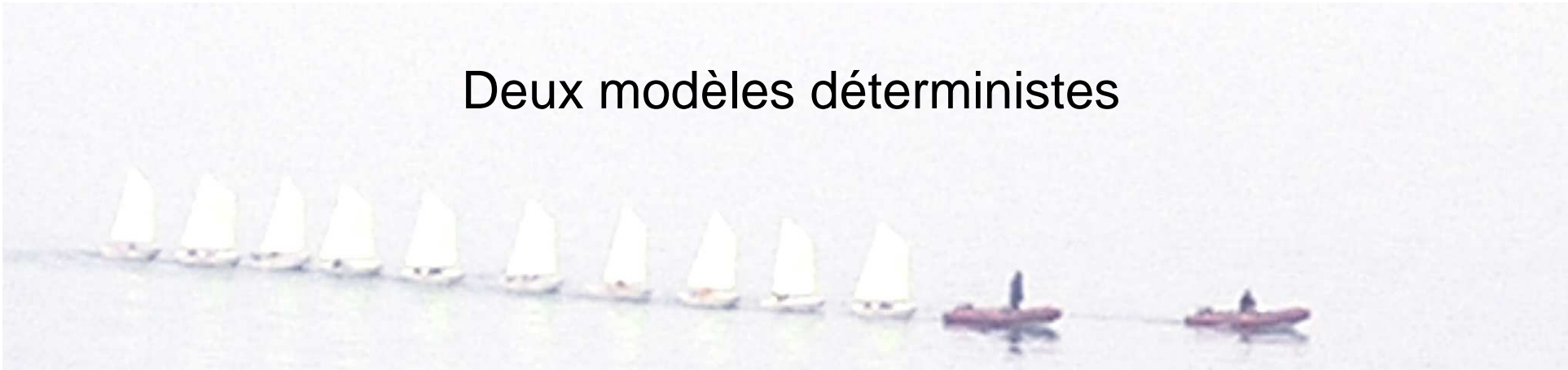


Tableau 2
Limites des paradigmes utilisés

	Orientation de l'action pratique	Conséquences
Paradigme positif	Visée fonctionnaliste, primat attribué à l'excellence de la conception et de la protection, mais aussi aux règles et aux contraintes formels	Absence de prise en compte par ignorance ou par rejet des régulations de proximité (univers des précautions) Renforcement des régulations de contraintes (REYNAUD, J.-D., 1997)
Paradigme compréhensif	Visée régulatrice, contrainte de proximité, prise en compte de l'orientation de l'action collective vers la préservation de soi (comme des autres) Contractualisation des conduites circonstancielles	Absence de prise en compte par ignorance ou par rejet des déterminants structurant l'action sociale Approche volontariste de la décision et de l'action

Conclusion

- Une perspective **constructiviste** de l'action de la prévention comme condition de développement de la pluridisciplinarité
- L'élargissement des acteurs concernés : coopération entre connaissances savantes (prévention) et profanes (précautions)

Bibliographie :

D. Pécaud, Risques et précautions, l'interminable rationalisation du social, Editions de la Dispute, Paris, 2005

D. Pécaud, Sciences de l'ingénieur et sciences humaines, un mariage contre-nature, Editions Lavoisier, parution fin 2008